

# La Lettre d'Espaces Dialogues

n° 84 / 1<sup>er</sup> trimestre 2019

## QUELQUES MOTS...

La peur mène à la colère,  
La colère mène à la haine,  
La haine mène à la souffrance

Georges Lucas, réalisateur, scénariste et producteur de films

Notre lettre 80 du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 relatait l'entretien accordé par Claire Leconte, chronobiologiste, invitée par la mission temps de la Ville pour une des conférences débats visant à éclairer les parties prenantes de l'école ; l'enjeu : bien **choisir l'organisation la semaine des écoliers pour la rentrée 2019**. La décision de la Ville, tombée le 4 février d'y renoncer au profit du choix imposé par les enseignants dans les conseils d'école, l'a fait réagir et s'ajoute à celle de parents qui déplore l'échec de la concertation de 18 mois initiée par la Ville pour convaincre de donner la priorité à l'intérêt de l'enfant. Elle nous joint à sa réaction un courrier de satisfaction d'une directrice d'école qui a mis en œuvre ses préconisations. (pages 1 et 2)

Dans sa contribution, Liliane Hamm remet cette question en perspective. (page 3)

Par ailleurs, Chantal Bernard a réussi la performance de vous livrer dès maintenant **un résumé de notre colloque du 9 mars : Comprendre la logique de la haine : quels en sont les mécanismes ?** Mais il vous faudra un peu de patience pour accéder aux actes de ce colloque qui seront en ligne dès que la transcription aura pu être faite. Nous ne manquerons pas de vous en avertir. (pages 3 et 4)

Enfin, Michèle Bousquet vous transmet et souhaite que vous partagiez un message de soutien au collectif d'associations mobilisées depuis 8 ans sur le **projet éducatif auprès des jeunes pour lutter contre les discours et action de haine**. (page 4)

Nous apprécierons vous voir nombreux à l'assemblée générale le 3 avril prochain à 18h30 à la maison des associations à Strasbourg, et n'hésitez pas à poser votre candidature au Conseil d'administration.

**Chantal DILLER**, Présidente

Dans cette Lettre : Le bulletin d'adhésion ou de soutien 2019 pour celles et ceux qui n'auraient pas encore souscrit.

## / La semaine de 4 jours : Réactions /

### Claire Leconte, chronobiologiste

Comme je viens d'apprendre que finalement Strasbourg fait marche arrière et revient à 4 jours, j'ai eu envie de vous faire partager ma déception.

J'ai suivi ce qui s'est fait dans cette commune, le travail qu'ont fourni les professionnels et élus de la mairie et je sais qu'ils proposaient une organisation tout à fait satisfaisante, permettant vraiment de travailler autrement à l'école. Le changement a peut-être fait peur aux enseignants installés dans certaines habitudes.

Quant aux parents, ont-ils pensé aux enfants fragiles qui vont être plus encore en difficulté dans cette semaine à 4 jours ? À chaque fois qu'elle a été tentée, c'est ce qu'ont montré les évaluations, elle dessert avant tout les enfants

déjà en difficultés. Et aussi, quels sont les parents qui se sont exprimés ? Ceux des quartiers plus difficiles ont-ils eu accès à ces explications ?

Je suis aussi d'accord sur le fait qu'imposer quelque chose qui n'est pas partagé serait une erreur. Mais de fait, malgré tout le gros travail de communication, d'explications et d'argumentations possibles qu'a fait la ville de Strasbourg, c'était insuffisant.

Si on avait pu convaincre que bien évidemment 3h30 d'apprentissages un matin valent deux fois plus que 3 h une après-midi, surtout d'ailleurs qu'un vendredi après-midi !

D'autre part, comme je l'avais aussi expliqué, il aurait fallu cesser de parler « d'activités », ça ne paraît pas important ni aux yeux des parents ni à ceux des enseignants.

Voyez la lettre de la directrice (en page 2), c'est bien parce qu'ils ont construit des parcours de découverte pour cet après-midi que le changement a été si rapidement constaté, outre

l'allongement des matinées qu'appréciaient aujourd'hui beaucoup les enseignants. Il aurait aussi fallu s'engager sur des aménagements à venir, sur les autres temps, celui de l'accueil, de la pause méridienne et insister sur le fait qu'ayant eu leur parcours de découverte hebdomadaire, en fin de journée, récréation, goûter et jeux libres, au calme, clôtureraient leur journée agréablement...

### Réactions de parents désabusés (\*)

On va donc creuser davantage encore les inégalités entre les enfants, et **on aura bientôt une école qui ne fonctionne que pour la future élite, c'est désolant quand on se bat pour que tous les enfants puissent croire en un avenir meilleur...**

Le choix de la Ville soumis aux conseils d'école pour la rentrée 2019 était soit 5 matinées et 3 après midi ou le statu quo de 9 demi-journées. La majorité des conseils, où les enseignants sont majoritaires, a voté pour 8 demi-journées soit une semaine de 4 jours. Un des deux collectifs de parents qui défend la semaine de 4 jours et demi garde espoir de se faire entendre et affirme dans une interview recueillie par C. Gandanger de Rue 89 :

*« Le volet social des rythmes scolaires a été complètement occulté du débat au profit du seul bien être de l'enfant. La majorité des parents n'y a donc pas pris part parce qu'ils pensaient que le scénario des 4 jours 1/2 était sûr. Si on avait aussi parlé de l'incidence sur l'organisation des familles, de comment meubler les mercredis, des implications pour les familles monoparentales qui ont retrouvé un emploi avec leurs enfants gardés dans un cadre épanouissant... Les parents se seraient bien plus impliqués dans ce débat ! ... Ils commencent à se rendre compte des incidences de ce revirement et nous allons en réexpliquer les conséquences sur la vie des familles. Nous entendons mobiliser la majorité silencieuse qui a cru que le maire serait inflexible. »*

<https://www.rue89strasbourg.com/rythmes-scolaires-des-parents-defendent-les-quatre-jours-et-demi-149371>

(\*) extrait d'un article de Rue 89

### Témoignage de l'expérience menée depuis la rentrée 2019 dans une école du Tarn (\*)

Madame V, directrice de l'école a assisté à la conférence de Claire Leconte en février dernier, sur les rythmes biologiques des enfants. Très sensible à son analyse, elle a poursuivi des recherches sur son travail via internet et a décidé de mettre en application ses préconisations. Les parents, à l'écoute de son projet, ont visionné les conférences de Claire Leconte sur Internet et ont été ouverts aux différents changements,

notamment celui des horaires qui favorisaient les matinées longues et des parcours de découverte le jeudi après-midi.

Avec seulement 3 mois de recul, elle considère le changement « *fabuleux* » :

L'instauration de ces parcours, le travail en collaboration avec les personnels de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'École) a permis de donner du sens à la relation école/ALAE, a créé du lien. Madame V. considère que le bénéfice est « *flagrant* ».

Ces nouveaux horaires font suite au réaménagement de l'emploi du temps avec matinées plus longues, une récréation avant 10h, plus d'appétit pour le repas de midi. Les matières à haute mobilisation cognitive sont, bien sûr, dispensées le matin.

D'autres aménagements ont été décidés, celui d'un temps de relaxation de 10 minutes, juste après le repas, suivi d'un temps de repos ou de jeux calmes.

De petits investissements ont été réalisés tels que l'acquisition de jeux anciens, en bois, réduisant l'excitation des enfants.

L'installation de claustras va quant à elle, permettre de créer des espaces plus intimes et moins bruyants, que ce soit dans la salle de restauration ou dans le préau.

Avec l'apport de coussins et couvertures, l'utilisation du préau évolue. Les enfants se détendent, sans énervement, sans bousculade, mais il faudra bientôt aviser parce que l'espace n'est pas chauffé.

La demande prioritaire de Madame V. est la venue de Claire Leconte dans son école, pour qu'elle échange avec les enfants et les parents très en demande.

**C'est une sorte de révolution qui se met en marche dont le bénéfice est indéniable pour les enfants mais aussi pour les enseignants, disposant de plus de temps pour travailler dans la semaine et profitant plus largement de leur week-end et de leur famille.**

Que dire de plus, la refondation de l'école espérée des précédents ministres est là bien en marche. Pourquoi toutes les écoles n'en ont-elles pas profité ? Ces collègues n'ont fait que me faire confiance et suivre toutes les préconisations que je n'ai cessé de diffuser.

**Aujourd'hui, c'est à un gâchis auquel on assiste et c'est désolant.**

(\*) rapporté par Claire Lecomte



Consultez régulièrement notre site :  
[www.espacesdialogues.org](http://www.espacesdialogues.org)

Rejoignez-nous aussi sur Facebook  
<https://www.facebook.com/Espaces-Dialogues/>



## / Une société pour l'enfant ou un enfant pour la société ? /

En 1882 déjà l'Ecole Publique de Jules Ferry avait répondu aux besoins d'une France encore essentiellement rurale : Une semaine de 30 heures réparties sur 5 jours de 6 heures, des vacances courtes lors des fêtes religieuses, des vacances d'été très longues de 3 mois pour libérer les enfants quand l'agriculture avait besoin de leurs bras au moment des récoltes. **C'est le rythme de la nature qui imposait aux hommes, jeunes ou vieux, le rythme de leur vie quotidienne.**

Après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale cette organisation persistait encore mais la mutation vers une société, qui s'industrialisait rapidement, imposait de nouveaux objectifs : **dégager une petite élite destinée à occuper les fonctions de pouvoir**, une classe moyenne d'employés formée dans les écoles primaires supérieures et la classe ouvrière qui quittait l'école à 14 ans, le certificat d'études en poche ou non. Chacun pouvait trouver sa place dans une société bien hiérarchisée..., plus ou moins acceptée...

**Et l'école d'aujourd'hui ?** La durée du travail est certes réduite pour tous mais de profonds changements imposent des modes de vie soumis à un rythme effréné, il faut aller vite, toujours plus vite. **La compétition s'impose dans tous les domaines, à tous les niveaux** entre les pays, les nations, les organisations et les hommes. A l'école aussi c'est la marche forcée, elle se calquera sur une société où les règles du « management » dicteront les lois d'airain de l'efficacité, de la réussite et de la performance : **L'ÉVALUATION !**

Maître mot d'un système où tout est rendu « mesurable » elle fera tomber ses verdicts pour situer chacun à sa place et assurer la compétitivité indispensable au bonheur de tous et... du monde.

Dans cette société qui ne manque pourtant pas de moyens donnera-t-on enfin aux enfants le temps de grandir, de mûrir ? chacun à son rythme ? sans le propulser – vite – à l'état d'adulte « prématuré ». Il sera évalué non par rapport à lui-même mais par rapport à « l'Autre », qu'il faudra sans cesse dépasser pour se situer dans les premiers de cordée.

**Et pourtant... Il faut du temps pour instruire, éduquer, former un enfant ;** il faut du temps pour satisfaire sa curiosité et lui permettre de construire ses savoirs, il faut du temps pour lui permettre de se situer dans un monde de plus en plus opaque qui l'entoure et qu'il va falloir décrypter et comprendre.

Alors une question et un défi : adapter l'enfant à la société telle qu'elle est ? – OU... lui permettre de vivre d'abord sa vie d'enfant, de se construire

dans son « humanité » pour pouvoir s'épanouir dans un monde en pleine mutation qu'il pourra alors contribuer à construire en citoyen conscient et responsable

**Liliane HAMM**

Professeur de l'Ecole Normale retraitée  
Membre du CA d'Espaces Dialogues



## / Pourquoi tant de haine ? /

La chasse aux sorcières, la Shoah, le génocide arménien ou rwandais, le djihadisme ont tous un point commun. La haine de l'autre, de celui qui est désigné comme coupable sans autre forme de procès. Ca ne s'arrêtera donc jamais ? Pour y parvenir, il faudrait d'abord comprendre les mécanismes de ce processus. C'est ce que les intervenants au colloque d'Espaces Dialogues ont tenté de faire, le 9 mars dernier.

« **La haine, comment ça fonctionne ?** », s'est interrogé le philosophe Jacob Rogozinski, professeur à l'université de Strasbourg. « **Aujourd'hui, on dit j'ai la haine et pas j'ai de la haine** ». La haine est différente de la colère qui évoque l'injustice. Elle signifie qu'on veut supprimer l'autre parce qu'il est dangereux. Heinrich Himmler, dans un discours aux officiers SS, avait déclaré : « **Nous avons le droit moral d'anéantir ce peuple juif qui voulait nous anéantir** ». Ajoutant « **qu'il y croyait vraiment. Ca fait des meurtriers sans culpabilité** ». Aujourd'hui, on parle plutôt de la théorie du complot « **pour que ça devienne une persécution de masse** ». Et « **à un moment, les arguments ne servent plus à rien. On se heurte à un mur** », déplore Jacob Rogozinski.

Philosophe, directeur de l'Institut européen Emmanuel Levinas, Gérard Rabinovitch évoque les totalitarismes de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle., les camps de concentration et la Shoah. Et rappelle que Primo Levi a écrit : « **C'est arrivé et ça peut donc arriver à nouveau** ». Il souligne par ailleurs « **qu'en 1848, l'âme est figurable. C'est le visage grec. Alors que celui de la fourberie sera celui du juif et de l'homosexuel** ».

### Pas de réponse sociétale

« **Face à la violence, il faut s'ouvrir à l'altérité** », précise Daniel Lemler, psychanalyste, psychiatre et chargé d'enseignement à l'UDS. Qui estime qu'on « **n'est pas assez dans l'actualité de l'héritage, trop dans la Shoah** ». Et qui a brossé, de façon concise, le déferlement terroriste depuis celui du 11 septembre 2001 à New York avec l'effondrement des tours jumelles, symbole de la puissance occidentale, jusqu'à celui du 11 décembre 2018 à Strasbourg. « **Cette violence qui n'arrivait qu'aux autres** », a touché Paris en 2015, puis Nice, puis

Strasbourg. « **On ne peut plus la tenir à distance, c'est comme le cancer . On est tous Charly, on s'unit pour la montrer du doigt. Ca nous donne l'illusion de réagir, mais il n'y a pas de réponse sociétale** ».

« **Si la Shoah est singulière, reconnaît-il, avec ses six millions de morts sans sépultures, réduits au statut de stück, elle n'est pas unique. Il y a tous les génocides, tous les massacres que les sociétés occidentales n'ont pas su régler** ». Au-delà du devoir de mémoire, il en appelle à s'ouvrir à l'autre, à reconnaître sa différence. « **Quelque chose nous échappe, notre part d'étrangéité. Il faut laisser une part de moi vide pour laisser l'autre s'y immiscer** ».

Allant dans son sens, François Amoudruz, rescapé des camps de concentration, estime également que « **la notion de devoir de mémoire paraît dépassé** » et qu'il « **faut la remplacer par un devoir d'histoire** » en disant aux jeunes « **vous devez être à l'écoute de ce qui peut arriver sous une autre forme** ».

C'est aussi en ce sens qu'interviennent Stefano Valenti, chef de l'unité « Non au discours de haine » au Conseil de l'Europe, et Pierre Scheidecker, coordinateur d'actions pédagogiques à la fédération des Maisons de la Jeunesse et de la Culture MJC. Stefano Valenti rappelle qu'il y a la loi. « **Dans certains Etats, le négationnisme est un crime, mais dans d'autres non** ». Et qu'en Allemagne, les réseaux sociaux paieront désormais jusqu'à 50 M € d'amende s'ils ne suppriment pas un discours de haine dans les 24h. Mais les chiffres des dérives sont malheureusement en augmentation et les pays européens ne sont pas au diapason.

Les animateurs des MJC s'efforcent pour leur part à faire réfléchir les jeunes sur la citoyenneté « **face à la montée en puissance de la haine sur les réseaux sociaux** », explique Pierre Scheidecker. « **Il faut aussi leur apprendre à vivre ensemble sans craindre la différence** » et rétablir la vérité parmi le flot d'informations vraies et fausses et les images truquées. Concluant avec cette citation de Martin Luther King : « **Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots** ».

**Chantal BERNARD,**  
Membre du CA d'Espaces Dialogues



## / Pour ne pas mourir idiot ... /

Tels étaient les derniers mots du colloque **Comprendre la logique de la haine...** qui concluait sur l'importance voire l'urgence à éduquer à la citoyenneté, au respect..., pour ne pas sombrer dans la haine et ses débordements. **La question vitale est alors : Que faire ?**

L'actualité du moment, marquée notamment dans toute l'Alsace, par des actes racistes, antisémites, sans oublier l'attentat de décembre à Strasbourg, nous incite à faire preuve à la fois de perspicacité et de réactivité...

Pourtant dans nos murs il ne manque ni de volontés et ni de réalisations qui si elles étaient mieux connues et plus accessibles pourraient peut-être déjà apporter quelques réponses...

Je pense au travail qui a été fourni depuis des années par les associations qui œuvrent ensemble au sein du groupe « Education » dans le cadre des Semaines de l'égalité et de lutte contre les discriminations qui se tiennent au mois d'octobre sous l'égide du service Jeunesse au sein de la Ville de Strasbourg.

Ce groupe d'associations a construit et enrichi saison après saison **un parcours pédagogique à la fois ludique et interactif** qui a déjà accueilli des milliers d'écoliers et de collégiens de Strasbourg. Espaces Dialogues dans sa lettre n°78 avait d'ailleurs reproduit un dialogue entre un écolier de CM1 et sa grand-mère : « **Reconnaître les discriminations pour mieux les combattre** » (\*) Malheureusement, ce parcours n'est accessible que durant ces 3 semaines en Octobre à la Fabrique de Théâtre, ensuite la mort dans l'âme l'équipe qui l'anime le démonte pour le remiser jusqu'à l'an prochain. Or, si ce parcours bénéficiait **d'un lieu pérenne, accessible à toutes et tous**, peut-être que ici et ensemble nous pourrions sinon vivre mieux, au moins espérer « ne pas mourir idiot » !

**Michèle Bousquet,**  
Secrétaire d'Espaces Dialogues

(\*) texte disponible sur <http://www.espacesdialogues.org>  
onglet Publications – autres textes - discriminations



## PROCHAINES MANIFESTATIONS D'ESPACES DIALOGUES

**\* Mercredi 3 Avril à 18h30 :  
Assemblée Générale Ordinaire**

Une convocation a été envoyée aux membres, mais tous-tes les destinataires de la Lettre sont les bienvenus-es.

**Lieu : à la Maison des associations**



ESPACES DIALOGUES La Maison des Associations 1a, place des Orphelins 67000 STRASBOURG  
Site : <http://www.espacesdialogues.org> Courriel : [espaces.dialogues@free.fr](mailto:espaces.dialogues@free.fr)  
Inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'instance de Strasbourg, Vol LXXIV Dossier 107/1996  
SIRET : 413 732 652 00016 Code APE : 913E